

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) ACESO PBM

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations proposées par ACESO PBM, incluant la photobiomodulation,

Toute réservation ou achat implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client.

Article 2 – Prestations proposées

ACESO PBM propose différentes prestations réparties en plusieurs catégories :

- 1ere séance PBM 70 €
- 5 traitements 320 € (sur une semaine)
- 8 traitements 520 € (sur un mois 1*par semaine)
- 12 traitements 720 € (sur un mois reparté à votre convenance sur 5 jours max par semaine)

Chaque séances durent 20 minutes de traitement + entretien 10 minutes

2 Abonnements paiement mensuel avec engagement minimum 3 mois :

- 4 séances par mois 180 €/mois
- 8 séances par mois 276€ / mois
- Séance suppl. sur abonnement 70 €

Article 3 – Réservation et paiement

- Les réservations peuvent se faire en ligne, sur place ou par téléphone.
- Le paiement des prestations doit être effectué intégralement ou partiellement selon le type de prestation choisi lors de la réservation, sauf mention contraire pour certains abonnements.
- ACESO PBM accepte les paiements par carte bancaire, visa, master card, apple pay, virement, .
- Toute prestation achetée est strictement personnelle et non cessible sauf mention contraire précisée par ACESO PBM.

Article 4 – Annulation et modification des réservations

- Annulation par le client : Toute annulation doit être signalée au moins 24h à l'avance. Passé ce délai, la séance sera due et non remboursable ou reporté pour les abonnements.
- Modification : Toute modification de rendez-vous doit être effectuée au moins 24h avant.
- Annulation par ACESO PBM : En cas d'empêchement d'un praticien ACESO PBM s'engage à proposer une solution alternative (report).

Article 5 – Remboursements

- Aucun remboursement ne sera effectué sur les prestations achetées en ligne ou sur place.
- En cas de force majeure justifiée (accident, maladie grave avec certificat médical), un report sera envisagé.

Article 6 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, les achats en ligne bénéficient d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la commande, sauf si la prestation a été utilisée ou consommée avant la fin de ce délai. Les achats effectués sur place ne sont pas concernés par ce droit.

Article 7 – Accès aux installations et respect des règles

- L'accès aux soins est réservé aux personnes majeures ou aux mineurs accompagnés d'un adulte.
- Tout comportement inapproprié ou manquement aux règles d'hygiène et de sécurité pourra entraîner une exclusion immédiate sans remboursement.

Article 8 – Abonnements et forfaits

- Les abonnements et forfaits souscrits sont valables pour une durée déterminée
- Les abonnements sont reconduits tacitement après le premier trimestre d'engagement et annulable à tout moment sur demande par mail 1 mois avant la fin du trimestre en cours
- Toute demande de suspension temporaire d'un abonnement doit être formulée par écrit et validée par ACESO PBM en respectant un délai de 3 semaines afin de mettre en place la suspension temporaire auprès de l'organisme.

Article 10 – Responsabilité et assurances

- ACESO PBM ne pourra être tenue responsable des objets personnels perdus ou volés dans ses locaux.
- Chaque client est responsable de son état de santé et doit informer ACESO PBM de tout problème médical ou contre-indication avant toute prestation.
- ACESO PBM décline toute responsabilité en cas d'incident résultant du non-respect des consignes de sécurité ou de l'état de santé du client.

Article 11 – Données personnelles et confidentialité

- ACESO PBM s'engage à respecter la confidentialité des informations personnelles communiquées par ses clients et à ne les utiliser que pour le suivi des prestations et la gestion de la relation client.
- Conformément à la réglementation en vigueur (RGPD), les clients disposent d'un droit d'accès, de modification et de suppression de leurs données.

Article 12 – Litiges et droit applicable

- Les présentes CGV sont soumises au droit français.
- En cas de litige, une solution amiable sera privilégiée. À défaut d'accord, le différend pourra être porté devant le Tribunal Judiciaire de Bordeaux.
- **Durée et validité de l'Offre performance :**
 1. **Offre 5 traitements** s'étend par semaine, à compter de la date de souscription. Les prestations incluent, 5 séances de 20 minutes de PBM sont valables durant une période d'un mois.
 2. **Offre 8 traitements**, s'étend pour un mois, à compter de la date de souscription. Les prestations incluent, 8 traitements de 20 minutes de PBM à raison de 2 seances par semaines, valables durant une période d'un mois
 3. **Offre 12 traitements**, s'étend pour un mois, à compter de la date de souscription. Les prestations incluent, 12 traitements de 20 minutes de PBM à repartir selon vos besoins, dans la limite des 5 jours ouvrés par semaines, valables durant une période d'un mois

ARTICLE 13– RÉSILIATION ANTICIPÉE

4. Toute demande doit être adressée :
5. par courrier recommandé avec accusé de réception : à : ACESO PBM-40
ALLEE D'ORLEANS-33000 BORDEAUX
6. par email : yterpo@aceso-douleur.fr avec accusé de lecture

En cas de certificat médical, **il doit être nominatif, daté, signé, cacheté et mentionner l'impossibilité de poursuivre les soins.**

Un avoir ou un remboursement complet des séances non réalisées sera alors accordé.

Le certificat manuscrit est recommandé pour éviter les fraudes, mais tout document médical conforme sera accepté.

7. À titre purement commercial, un avoir non remboursable valable 6 mois peut être proposé.
Il est strictement personnel et utilisable sur toute autre prestation ou produit.
8. Les demandes sont traitées sous trois mois à réception du dossier complet. Le remboursement ou l'avoir ne sont pas immédiats.

9. ARTICLE 14 – ABONNEMENTS

Durée minimale : 3 mois.

Renouvellement par tacite reconduction conformément à l'article L215-1 du Code de la consommation.

Le client sera informé entre 3 mois et 1 mois avant la fin de la période initiale.

10. La résiliation est possible à tout moment après la période initiale, avec un préavis d'un mois. Demande à adresser au centre ou par email avec accusé de lecture.
11. Le paiement peut être effectué : en une fois à la signature, ou par prélèvement mensuel automatique via Strippe.
12. En cas de non-paiement ou d'incident, l'abonnement est suspendu et **le solde restant dû doit être réglé immédiatement.**

ARTICLE 15 Conditions d'utilisation des Prestations :

13. Les prestations sont à utiliser dans la limite des séances prévues par mois, comme indiqué dans l'offre
14. Vos prestations doivent être utilisées dans la limite des 12 mois à partir du jour de souscription.
15. Passé ce délai, les prestations non utilisées seront considérées comme perdues et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement ou report.

ARTICLE 16 Annulation et modification de l'abonnement :

16. L'abonnement peut être annulé ou modifié à tout moment avant la première prestation avec un remboursement intégral.

17. Une fois les prestations commencées, aucun remboursement ne sera possible.
En cas d'impossibilité majeure (maladie grave), un report exceptionnel peut être envisagé sur présentation d'un justificatif médical.

ARTICLE 17 Paiement en ligne

Les paiements en ligne s'effectuent via une plateforme sécurisée (Strippe ou Oney Banque) conforme aux normes PCI DSS.
Aucune donnée bancaire n'est conservée par ACESO PBM.

ARTICLE 18 – RÉSERVATION ET ANNULATION

Toute réservation nécessite un acompte selon les recommandations sur le site internet.
Sans règlement le rendez-vous est annulé sous 24h.
Annulation sans frais : jusqu'à 48 h avant.
Passé ce délai : acompte ou empreinte non remboursable.
En cas de non-présentation ou retard supérieur à 15 minutes, l'acompte ou l'empreinte est prélevé et le temps de prestation sera raccourcis.
Si le rendez-vous est annulé dans les délais, l'acompte est converti en avoir valable 3 mois pour une prestation future.

ARTICLE 19 – COMMANDES EN LIGNE

Toute commande passée sur le site constitue un contrat entre le client et le centre.
Le client reçoit une confirmation par email à validation.

ARTICLE 20 – GARANTIES LÉGALES

Les produits bénéficient des garanties légales de conformité (articles L217-3 à L217-14 du Code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil).

ARTICLE 21 -Résiliation pour Impayés :

En cas d'échec sur un prélèvement, l'abonnement sera automatiquement l'abonnement sans remboursement des prestations non utilisées. Suspendu. Le client sera informé et disposera de 15 jours pour régulariser sa situation. En l'absence de régularisation, ACESO PBM se réserve le droit de résilier